



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealmillet.fr/Actions-d-economies-d-energies>

Après l'Audit Energétique Global de la ville

Actions d'économies d'énergies...

- DHD -

Date de mise en ligne : samedi 23 janvier 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

La ville a lancé en 2009 un audit énergétique global. Il s'agit d'une étude sur l'ensemble des bâtiments municipaux (mairie, écoles, gymnases...) afin d'identifier les actions possibles d'économies d'énergies.

Un cabinet spécialisé a étudié chaque bâtiment et les a classés selon l'importance de leur consommation rapportée au mètre carré, et selon le coût total énergétique. Bien entendu, la totalité des actions proposées constitue un coût total hors de portée des possibilités d'investissements de la ville. Mais il permet d'identifier les actions prioritaires, celle qui permettent l'économie maximum pour une dépense minimum.

Le bureau municipal a identifié en Juin 2009 20 actions prioritaires pour un budget de près de 1MEuros. Certaines actions concernent les pratiques d'usage de l'électricité et du chauffage, d'autres des études détaillées pour préciser les possibilités d'isolation lourdes, notamment sur des groupes scolaires. Enfin, certaines actions concernaient des travaux.

C'est le cas du remplacement d'une vieille chaudière gaz par une chaudière moderne à condensation au groupe scolaire Pasteur. 6 mois plus tard, la chaudière est en service et j'ai participé à la réception du chantier.

Visite instructive... pour la fin d'un projet réussi. On parle plus souvent des trains qui arrivent en retard que des autres, mais ce projet s'est parfaitement déroulé. Décision en juin, étude et travaux dans la foulée, avec la contrainte de devoir chauffer l'école au bon moment ! Pour cela, comme il y avait deux chaudières identiques et qu'on en remplaçait une, il a fallu modifier les anciens branchements pour que l'ancienne chaudière de secours assure le chauffage pendant l'installation de la nouvelle ! Chose faite fin Octobre. Le groupe scolaire est chauffé et les travaux d'installation de la nouvelle chaudière peuvent se dérouler.

La comparaison entre l'ancienne et la nouvelle chaudière est surprenante. L'ancienne est deux fois plus volumineuse pour une puissance identique (de mémoire 350kW) ! Pourtant, ce n'est pas de l'électronique !

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/210120101656.jpg)

Le principe des chaudières "à condensation" est d'utiliser la chaleur des fumées résultantes de la combustion pour réchauffer l'eau revenant du circuit. Il faut alors moins d'énergie pour chauffer l'eau à la température objectif.

Par contre, ce système crée des résidus liquides, provenant de la condensation. Ils sont très acides et sont donc traités avant d'être rejetés. Bien entendu, l'installation respecte les normes de ce point de vue, mais c'est encore un exemple des interactions toujours nombreuses et souvent contradictoires en matière environnementale. Une action positive d'un point de vue (ici la consommation d'énergie) peut avoir d'autres conséquences négatives.

L'ancienne chaudière reste disponible pour les grands froids. Mais pour l'instant, elle n'a pas été nécessaire en janvier. On peut donc espérer qu'elle ne soit utilisée que très rarement.

Tous les équipements techniques, notamment de chauffage, de la ville, sont surveillés par un système de "Gestion

Actions d'économies d'énergies...

Technique Centralisée" qui permet à la ville de maîtriser ses consommations énergétiques. Un technicien peut interroger un système depuis son bureau en mairie, ou même depuis un petit

Cette télésurveillance passe par une armoire contenant même modem ADSL qui est aussi WIFI... ce qui fait que l'agent peut arrêter, démarrer, et surveiller l'installation depuis son équipement mobile (ici un palm)

[JPEG]

Le résultat de ce projet est un gain en consommation significatif. Le retour sur investissement, si on tient compte que l'ancienne installation, de plus de 30 ans, nécessitait des travaux, est de 6 ans seulement. Bref, une action financièrement positive pour la ville.

Sans doute une des facettes des métiers de la ville peu connue, mais une des nombreuses concrétisations des engagements du contrat communal sur le développement durable.